

## Comptes annuels 2015

## Bilan

Actif		31.12.2015	31.12.2014
		CHF	CHF
<b>Actif circulant</b>			
Liquidités	3.1	13'957'718	14'041'537
Créances résultant de livraisons et de prestations	3.2	73'543	99'729
Autres créances à court terme	3.3	636'166	587'233
Stocks	3.4	9'300	12'500
Comptes de régularisation actif	3.5	528'243	453'642
<b>Total actif circulant</b>		<b>15'204'970</b>	<b>15'194'641</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
Immobilisations financières	3.6	9'338'679	10'118'226
Immobilisations	3.7		
– Mobilier		121'430	8'538
– Aménagement (locaux)		0	94'107
– Matériel de bureau/informatique		69'656	162'110
– Terrain		450'000	450'000
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>9'979'765</b>	<b>10'832'981</b>
<b>Total actif</b>		<b>25'184'735</b>	<b>26'027'622</b>
<b>Passif</b>			
		CHF	CHF
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>			
Dettes provenant de livraisons et de prestations		1'684'452	1'759'031
Dettes programmes à l'étranger	3.8	13'161'877	13'894'048
Autres dettes à court terme		34'305	37'413
Comptes de régularisation passif	3.9	626'435	464'472
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>		<b>15'507'070</b>	<b>16'154'964</b>
<b>Capital des fonds</b>			
Fonds avec affectation limitée	3.10	1'226'906	1'123'182
<b>Total capital des fonds</b>		<b>1'226'906</b>	<b>1'123'182</b>
<b>Capital de l'organisation</b>			
Réévaluation du terrain		449'999	449'999
Capital libre (généré)	3.11	1'750'103	2'374'585
Capital lié (désigné) généré	3.12	6'289'019	6'398'206
Résultat de l'exercice		-38'362	-473'314
<b>Total capital de l'organisation</b>		<b>8'450'759</b>	<b>8'749'476</b>
<b>Total passif</b>		<b>25'184'735</b>	<b>26'027'622</b>

## Compte d'exploitation

Produits d'exploitation		2015	2014
		CHF	CHF
<b>Collecte de fonds</b>			
Parrainages de projets/Membres/ Parents du monde	4.1.1	3'431'792	3'039'648
Dons issus de collectes		10'261'630	9'852'623
Dons pour l'aide d'urgence	4.1.2	3'254'856	1'267'617
Legs et héritages		886'593	1'183'683
Dons institutionnels	4.1.3	15'491'331	13'292'334
<b>Total produits issus de la collecte de fonds</b>		<b>33'326'201</b>	<b>28'635'906</b>
<b>Autres recettes</b>			
Vente de cartes et de produits		16'724	85'708
Autres recettes		1'293'093	1'035'018
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>34'636'018</b>	<b>29'756'632</b>
<b>Frais d'exploitation</b>			
<b>Achat de marchandises</b>		<b>-15'112</b>	<b>-82'317</b>
<b>Charges directes des programmes</b>			
Programmes à l'étranger	4.2.1	-23'161'710	-19'843'898
Programmes en Suisse	4.2.2	-1'850'130	-1'704'344
Frais de personnel (programmes)	4.2.3	-792'953	-777'087
Monitoring des programmes	4.2.4	-240'285	-99'510
<b>Total des charges directes des programmes</b>		<b>-26'045'078</b>	<b>-22'424'839</b>
<b>Frais d'infrastructure</b>			
Frais de personnel		-2'352'504	-2'259'804
Frais de voyage et de représentation		-62'225	-68'299
Travail accompli par des tiers		-179'115	-131'966
Locaux		-331'610	-279'475
Frais d'entretien, de réparation et d'assurance		-72'573	-15'558
Frais administratifs		-646'694	-667'648
Collecte de dons		-4'496'748	-2'893'751
Relations publiques	4.3.1	-472'743	-1'122'890
Prestations de services	4.3.2	-108'243	-182'057
Autres dépenses		-8'536	-3'504
Amortissements		-288'115	-367'199
<b>Total frais d'infrastructure</b>		<b>-9'019'107</b>	<b>-7'992'151</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-443'279</b>	<b>-742'676</b>

		2015	2014
		CHF	CHF
<b>Résultat financier</b>	<b>4.4</b>		
Produits financiers réalisés		452'707	629'682
Produits financiers non réalisés		126'561	21'219
Charges financières		-330'981	-268'748
<b>Total résultat financier</b>		<b>248'286</b>	<b>382'153</b>
<b>Résultat avant mouvement de fonds et de capitaux</b>		<b>-194'993</b>	<b>-360'523</b>
<b>Fonds affectés</b>			
Attribution aux fonds affectés	3.10	-310'664	-425'349
Utilisation des fonds affectés	3.10	206'940	192'899
<b>Total fonds affectés</b>		<b>-103'724</b>	<b>-232'450</b>
<b>Capital libre (général)</b>			
Dissolution du capital libre (général)	3.11	151'168	151'168
<b>Capital lié (désigné) général</b>		<b>151'168</b>	<b>151'168</b>
<b>Capital lié (désigné) général</b>			
Attribution au capital lié (désigné) général	3.12	0	-39'424
Dissolution du capital lié (désigné) général	3.12	109'187	7'915
<b>Total capital lié (désigné) général</b>		<b>109'187</b>	<b>-31'509</b>
<b>Résultat après mouvement de fonds et capitaux</b>		<b>-38'362</b>	<b>-473'314</b>

## Tableau de flux de trésorerie

	2015	2014
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice avant mouvement des fonds et des capitaux	-194'994	-360'523
Amortissements d'immobilisations	+289'966	+367'199
Pertes (+)/gains (-) sur immobilisations financières	+70'790	+56'681
Diminution (+)/Augmentation (-) créances résultant de livraisons et de prestations	+26'186	+347'670
Diminution (+)/Augmentation (-) autres créances	-48'933	-28'845
Diminution (+)/Augmentation (-) stocks	+3'200	+3'000
Diminution (+)/Augmentation (-) comptes de régularisation actif	-74'600	-132'963
Augmentation (+)/Diminution (-) dettes provenant de livraisons et de prestations	-74'578	+157'000
Augmentation (+)/Diminution (-) dettes «Programmes à l'étranger»/«Programmes»	-732'171	-1'169'282
Augmentation (+)/Diminution (-) autres dettes à court terme	-3'108	-11'447
Augmentation (+)/Diminution (-) comptes de régularisation passif	+161'964	-117'315
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>-576'278</b>	<b>-888'825</b>
Investissements en immobilisations	-216'297	-15'644
Investissements immobilisations financières		
Désinvestissement immobilisations financières	-2'616'051	-7'788'099
Désinvestissement immobilisations financières	+3'324'808	+5'058'809
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>+492'460</b>	<b>-2'744'934</b>
Virement de prêt	0	-400'000
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>0</b>	<b>-400'000</b>
<b>Variation des disponibilités</b>		
Existant initial disponibilités 01.01.	+14'041'536	18'075'296
Existant final disponibilités 31.12.	+13'957'718	14'041'537
<b>Variations disponibilités</b>	<b>-83'818</b>	<b>-4'033'759</b>

## Tableau de variation du capital consolidé

A) Moyens provenant du financement propre	Réévaluations (FER 21)	Capital lié (désigné) généré pour l'informatique	Capital lié (désigné) pour réserve de fluctuation de valeurs	Capital lié (désigné) généré pour les droits de l'enfant et des domaines de travail stratégiques	Capital libre généré	Résultat de l'exercice	Total
<b>Capital de l'organisation selon Swiss GAAP FER au 31.12.2013</b>	<b>449'999</b>	<b>500'000</b>	<b>516'697</b>	<b>5'350'000</b>	<b>3'106'576</b>	<b>-580'823</b>	<b>9'342'449</b>
Variations dans l'année 2014							
Produits (internes)				-7'915		-473'314	-481'229
Dotation/utilisation (externes)					-580'823	580'823	0
Dotation/utilisation(externes)			39'424		-151'168		-111'744
<b>Capital de l'organisation selon Swiss GAAP FER au 31.12.2014</b>	<b>449'999</b>	<b>500'000</b>	<b>556'121</b>	<b>5'342'085</b>	<b>2'374'585</b>	<b>-473'314</b>	<b>8'749'476</b>
Variations dans l'année 2015							
Produits (internes)			-109'187			-38'362	-147'549
Dotation/utilisation (externes)					-473'314	473'314	0
Dotation/utilisation (externes)					-151'168		-151'168
<b>Capital de l'organisation selon Swiss GAAP FER au 31.12.2015</b>	<b>449'999</b>	<b>500'000</b>	<b>446'934</b>	<b>5'342'085</b>	<b>1'750'103</b>	<b>-38'362</b>	<b>8'450'759</b>
<b>B) Moyens provenant (MGF, droits de l'enfant &amp; études; à partir de 2012 en plus VIH-sida, aide d'urgence; à partir de 2014 en plus Knowledge-Exchange-Teacher-Training)</b>	Capital de fonds avec affectation limitée au 31.12.2012	Constitution/ dotation	Utilisation/ dissolution	Capital de fonds avec affectation limitée au 31.12.2013	Constitution/ dotation	Utilisation/ dissolution	Capital de fonds avec affectation limitée au 31.12.2014
	<b>890'732</b>	425'349	-192'899	<b>1'123'182</b>	310'664	-206'940	<b>1'226'906</b>

## Annexe aux comptes annuels 2015

### 1. Remarques générales

#### 1.1 Comité suisse pour l'UNICEF

Le Comité suisse pour l'UNICEF représente en Suisse l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, dans toutes les questions qui concernent l'enfant et l'organisation. Le Comité veille à entretenir de bons contacts avec la population suisse et l'informe sur la situation des enfants dans le monde et en Suisse. Le Comité mobilise la société civile, les milieux économiques et politiques afin de soutenir les programmes de développement en faveur des enfants les plus démunis et de récolter des dons pour améliorer leurs conditions de vie.

Le travail du Comité suisse pour l'UNICEF se fonde sur la Convention relative aux droits de l'enfant, l'Agenda 2030 de l'ONU pour le développement durable, la planification à moyen terme de l'UNICEF et l'agenda de l'équité de l'UNICEF.

Le Comité suisse pour l'UNICEF a été créé en 1959 et son siège est à Zurich. Le Comité s'engage à travailler dans les programmes, les projets et l'administration de la manière la plus efficace et performante possible. Le Comité remet aux pays concernés dans un délai de 18 mois les fonds récoltés pour la réalisation

des programmes prévus. Les dons récoltés pour les programmes d'aide d'urgence sont transmis immédiatement.

### 2. Principes concernant la présentation des comptes

#### 2.1 Principes de base

La présentation des comptes suit les principes généraux des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP FER 21, dans le respect du Code civil suisse et du Code des obligations. Les comptes annuels offrent une image de l'état de la fortune, des finances et des recettes conforme à la réalité (true and fair view).

#### 2.2 Bases d'évaluation

Pour les comptes annuels, on applique le principe du coût d'acquisition ou de fabrication (historical cost). Ce dernier suit le principe d'évaluation distincte des actifs et des passifs. Les principes d'évaluation essentiels sont présentés dans les commentaires concernant les différentes positions du bilan.

### 3. Commentaires concernant le bilan

#### 3.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les montants en caisse, les avoirs sur les comptes postaux et bancaires. Ils sont évalués à la valeur nominale. Les avoirs en monnaie étrangère sont

évalués selon le cours des devises en vigueur le jour de l'établissement du bilan.

Le Comité suisse pour l'UNICEF est tenu de s'acquitter de ses obligations «Programmes à l'étranger» (point 3.8) en faveur des activités réalisées dans les pays où se déroulent les programmes et les projets au plus tard jusqu'au 30 juin de l'année suivant la clôture de l'exercice. C'est la raison pour laquelle les liquidités sont importantes le jour de l'établissement du bilan.

### 3.2 Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations sont évaluées à la valeur nominale après déduction des réajustements de valeurs. Les créances en monnaie étrangère sont calculées selon le cours des devises en vigueur le jour de l'établissement du bilan. Les réajustements de valeurs des avoirs vulnérables sont effectués au besoin de manière distincte. Pour les autres avoirs, on a procédé à un réajustement de valeur forfaitaire de deux pour cent fondé sur des valeurs empiriques en raison des risques d'insolvabilité.

(en CHF)	2015	2014
Créances envers des tiers	75'040	101'767
Réajustements de valeurs	-1'497	-2'038
<b>Total</b>	<b>73'543</b>	<b>99'729</b>

### 3.3 Autres créances

Les autres créances sont indiquées selon la valeur nominale, après déduction des réajustements de valeurs nécessaires.

(en CHF)	2015	2014
Avoir impôt anticipé	66'195	39'923
Prévoyance professionnelle	496'819	471'758
Autres créances	73'152	75'552
<b>Total</b>	<b>636'166</b>	<b>587'233</b>

### 3.4 Stocks

Les stocks sont inscrits au bilan dans les coûts d'acquisition ou de fabrication ou alors – s'ils sont plus faibles – selon la valeur nette du marché (principe de la valeur minimale).

### 3.5 Compte de régularisation actif

Le bilan est établi à la valeur nominale après déduction des réajustements de valeurs nécessaires.

La position «Recettes non encore comptabilisées» en 2015 comprend surtout des prestations facturées par le secrétariat

général pour la réalisation de l'initiative «Hôpitaux Amis des Bébés» ainsi que des intérêts courus des titres

(en CHF)	2015	2014
Dépenses reportées	221'114	208'003
Recettes non encore comptabilisées	307'129	245'639
<b>Total compte de régularisation actif</b>	<b>528'242</b>	<b>453'642</b>

### 3.6 Placements

(en CHF)	2015	2014
Actions Suisse	0	1'434'506
Obligations Suisse	8'938'678	8'283'720
Total titres (papiers-valeurs)	8'938'678	9'718'226
Prêt	400'000	400'000
<b>Total placements</b>	<b>9'338'678</b>	<b>10'118'226</b>

En vertu des directives du Comité suisse pour l'UNICEF concernant les placements, les titres (papiers-valeurs) sont évalués selon les valeurs d'acquisition ou, si elles sont plus faibles, selon les valeurs du marché et sont inscrits sous l'actif immobilisé. En raison de l'évolution incertaine du marché financier, toutes les actions ont été vendues jusqu'à fin août 2015.

La valeur du marché des titres au 31 décembre 2015 atteint 8'990'776 francs. Le Comité suisse pour l'UNICEF a confié en 2014 à la fondation d'utilité publique GAD la vente et la distribution des cartes de vœux de l'UNICEF et a mis à la disposition de la fondation un prêt de 400'000 francs afin de garantir la mise en place de capacités de livraison sans faille.

### 3.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan selon la valeur d'acquisition ou le coût de fabrication, après déduction des amortissements nécessaires. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée. Pour le mobilier, cette durée est de cinq ans, pour le matériel de bureau et l'informatique, de trois ans.

La limite de comptabilisation s'élève à 1'000 francs.

Les sorties s'expliquent par les nouveaux locaux commerciaux situés à la Pfingstweidstrasse 10, 8005 Zurich. Ce déménagement a été effectué en raison de la taille de l'organisation, des frais de loyers plus faibles et de l'implantation géographique dans un environnement axé sur la durabilité et l'adaptation à l'avenir.

Les aménagements s'appliquant aux locaux de la Baumackerstrasse 24, 8050 Zurich ont donc dû être annulés.

(en CHF)	Mobilier		Aménagements (locaux)		Matériel de bureau/ informatique		Terrain	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
<b>Valeurs 01.01.</b>								
<b>Etat au 01.01.</b>	459'413	459'413	557'593	557'593	1'473'717	1'472'966	450'000	40'000
Entrées	134'923	0	0	0	81'374	15'644	0	0
Sorties	-213'174	0	-	0	-223'333	-14'983	0	0
<b>Valeurs 31.12.</b>	<b>381'162</b>	<b>459'413</b>	<b>0</b>	<b>557'593</b>	<b>1'331'758</b>	<b>1'473'717</b>	<b>450'000</b>	<b>450'000</b>
<b>Amortissements</b>								
Etat au 01.01.	450'875	433'000	463'486	273'760	1'311'607	1'166'102	0	0
Sorties	-213'174	0	-	0	-223'333	-14'893	0	0
Amortissements	22'303	170'750	94'107	189'726	173'829	160'398	0	0
<b>Amort. cumulés</b>	<b>259'732</b>	<b>450'875</b>	<b>0</b>	<b>463'486</b>	<b>1'262'103</b>	<b>1'311'607</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Val. compt. nette 01.01.</b>	<b>8'538</b>	<b>25'613</b>	<b>94'107</b>	<b>283'833</b>	<b>162'110</b>	<b>306'864</b>	<b>450'000</b>	<b>450'000</b>
<b>Val. compt. nette 31.12.</b>	<b>121'430</b>	<b>8'538</b>	<b>0</b>	<b>94'107</b>	<b>69'654</b>	<b>162'110</b>	<b>450'000</b>	<b>450'000</b>

Le Comité suisse pour l'UNICEF dispose d'une parcelle de terrain non construite de 1'307 mètres carrés dans la commune de Magadino qui lui a été offerte en cadeau. La valeur inscrite au bilan se fonde sur une estimation de la valeur vénale du 5 septembre 2013. La valeur vénale du terrain est réexaminée tous les cinq ans.

### 3.8 Dettes à court terme «Programmes à l'étranger»

Cette position comprend les moyens financiers affectés à la réalisation des projets et des programmes dans les pays en développement. Ces moyens financiers se composent de dons d'origine privée et institutionnelle.

Le Comité suisse pour l'UNICEF utilise ces moyens financiers conformément au vœu des donateurs. A intervalles réguliers, des rapports renseignent sur l'état des projets et des programmes financés, les progrès réalisés et les difficultés rencontrées. Après la clôture du programme, le Comité suisse pour l'UNICEF reçoit un rapport complet qui inclut des comptes détaillés. Des représentantes et des représentants du Comité suisse pour l'UNICEF se rendent en outre régulièrement sur place pour visiter les programmes, vérifier leur efficacité, leur portée et leur adéquation avec les buts des donateurs.

### 3.9 Compte de régularisation passif

La position «Compte de régularisation passif» comprend les dépenses suivantes:

(en CHF)	2015	2014
Passifs transitoires – frais de personnel	183'037	161'303
Passifs transitoires – autres	443'398	298'669
Recettes anticipées	0	4'500
<b>Total</b>	<b>626'435</b>	<b>464'472</b>

La position «Passifs transitoires – frais de personnel» comprend les vacances, le solde d'heures de travail positif et les gratifications. L'augmentation des «Passifs transitoires – autres» est due à des factures en suspens pour des travaux scientifiques effectués.

### 3.10 Fonds avec affectation limités

Le Comité suisse pour l'UNICEF dispose de plusieurs fonds dont l'affectation est limitée, qui concernent la réalisation des programmes dans les pays en développement et en Suisse.

(en CHF)	2015	2014
Fonds mutilations génitales féminines (MGF) Suisse	585'426	452'842
Fonds droits de l'enfant Suisse	178'862	199'368
Fonds études	192'159	184'840
Fonds VIH/sida	173'526	179'628
Fonds aide d'urgence	88'274	89'101
Fonds Knowledge-Exchange-Teacher-Training	8'659	17'421
<b>Total</b>	<b>1'226'906</b>	<b>1'123'182</b>

■ Le fonds «mutilations génitales féminines Suisse» permet de financer des mesures pour la mise en œuvre du programme national contre les mutilations génitales féminines.

■ Le fonds «droits de l'enfant Suisse» réunit des dons affectés spécifiquement à des activités en lien avec les droits de l'enfant.

■ Le fonds «études» vise à financer des travaux scientifiques servant de base théorique à la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant (CDE) en Suisse.

■ Le fonds «VIH/sida» est destiné à financer des activités pour endiguer le VIH/sida dans les pays en développement.



- Le fonds «aide d'urgence» réunit des moyens financiers destinés aux programmes d'urgence dans les régions frappées par des crises et des catastrophes.
- Le fonds «Knowledge-Exchange-Teacher-Training» est alimenté par des moyens financiers qui peuvent être utilisés pour permettre des échanges entre des étudiants/étudiantes de Suisse et du Malawi qui se destinent à l'enseignement.

### 3.11 Capital libre généré

Le capital libre généré est disponible pour les projets et les programmes réalisés en Suisse et à l'étranger; il sert aussi à garantir le fonctionnement de l'organisation en Suisse.

### 3.12 Capital lié (désigné) généré

Les années où les recettes sont en recul, ces fonds permettent de garantir le respect des engagements envers les pays où se déroulent les programmes.

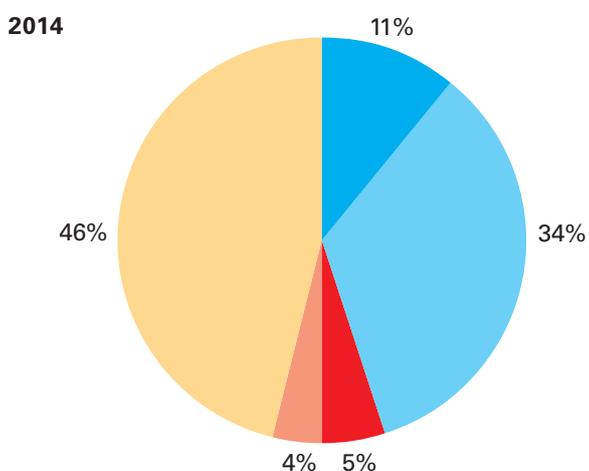
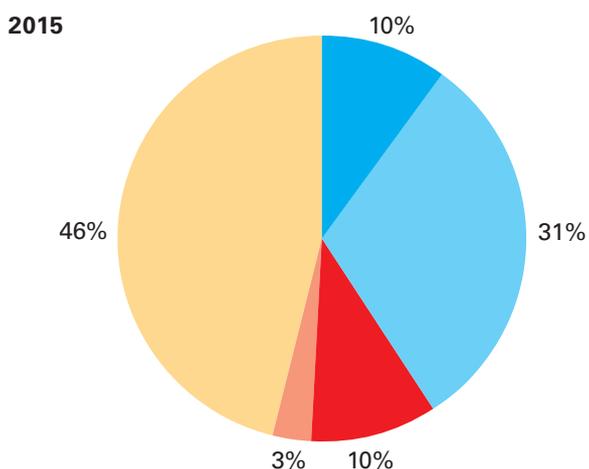
(en CHF)	2015	2014
Réserve pour les fluctuations de valeur des titres	446'936	556'121
Equipement informatique	500'000	500'000
Droits de l'enfant	650'000	650'000
Communications concernant le développement	892'803	892'803
Violence faite aux filles	900'000	900'000
Survie des enfants	1'000'000	1'000'000
Aide d'urgence	950'000	950'000
Bien-être & développement de la petite enfance	949'282	949'282
<b>Total</b>	<b>6'289'021</b>	<b>6'398'206</b>

Les directives du Comité suisse pour l'UNICEF régissant les placements obligent l'organisation à constituer une réserve pour les fluctuations de valeur des titres: dix pour cent sur les actions et cinq pour cent sur les obligations. En raison de la vente des actions, la réserve pour les fluctuations de valeur des titres a été ajustée.

#### 4. Commentaires concernant le compte d'exploitation

##### 4.1 Recettes issues de la collecte de fonds

Le résultat de la collecte de fonds se présente comme suit:



##### 4.1.1 Cotisations des membres

Pour soutenir le travail du Comité suisse pour l'UNICEF, 1'012'199 francs ont été versés en 2015 sous forme de cotisations; leur montant s'élevait à 865'841 francs l'année précédente. Le Comité suisse pour l'UNICEF compte 13'689 membres.

##### 4.1.2 Dons destinés à l'aide d'urgence

Les dons destinés aux programmes d'urgence s'élevaient à 3'254'856 francs durant l'exercice 2015, tandis qu'ils atteignaient 1'267'617 francs l'année précédente. Ceci correspond à une augmentation de 156 pour cent. L'année 2015 a été marquée par les crises et les catastrophes naturelles. Le séisme au Népal et la situation difficile des enfants réfugiés en Syrie, dans les pays voisins et sur la route des Balkans exigent de gros efforts de la part de l'organisation.

##### 4.1.3 Dons institutionnels

En 2015, les dons institutionnels ont augmenté de 16 pour cent, passant de 13'292'334 francs en 2014 à 15'491'331 francs. Ceci s'explique en particulier par l'augmentation des dons provenant de fondations et d'entreprises.

#### 4.2 Dépenses occasionnées par les programmes

##### 4.2.1 Programmes à l'étranger

Il s'agit de moyens financiers que le Comité suisse pour l'UNICEF a mis à disposition au cours de l'exercice 2015 pour la réalisation des activités dans le cadre du déroulement des programmes dans les pays en développement. Au total, 16'738'126 francs ont été affectés à des programmes précis. 6'423'584 francs ont été versés à l'UNICEF sans affectation précise, afin de les utiliser là où l'urgence est la plus grande et où ils permettent de soulager les enfants les plus démunis.

##### 4.2.2 Programmes en Suisse

Il s'agit des moyens financiers mis à disposition par le Comité suisse pour l'UNICEF au cours de l'exercice 2015 pour les programmes réalisés en Suisse.

##### 4.2.3 Frais de personnel «Programmes»

Sous cette position, il est fait état des frais de personnel occasionnés par le travail dans le cadre des programmes réalisés en Suisse.

##### 4.2.4 Monitoring des programmes

Les représentantes et les représentants du Comité suisse pour l'UNICEF vérifient régulièrement l'efficacité de l'utilisation des fonds dans les pays en développement, de manière à assurer la transparence et à générer la confiance quant à

l'affectation correcte des dons. Ils rendent compte en outre régulièrement aux donateurs et donatrices des résultats obtenus et des difficultés rencontrées, de manière à garantir une information transparente. Les moyens financiers utilisés à cet effet sont inclus sous cette position.

### **4.3 Dépenses concernant les structures**

#### **4.3.1 Relations publiques et prestations de services**

Durant l'exercice 2015, le Comité suisse pour l'UNICEF a consacré 580'986 francs aux relations publiques et aux prestations de services. Le comité remplit ainsi son mandat conformément aux statuts, à savoir informer la population de manière détaillée sur les visées et les programmes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et, par ailleurs, la sensibiliser et l'appeler à apporter son soutien.

### **4.4 Résultat financier**

Le Comité suisse pour l'UNICEF reçoit souvent des dons en monnaies étrangères, en particulier en dollars états-uniens (USD) et en euros (EUR). Afin d'éviter les pertes, le règlement des finances prévoit d'affecter ces montants le plus rapidement possible aux programmes dans les pays en développement. Si cela n'est pas possible, les dons doivent être convertis en francs suisses. Au 31.12. 2015, le Comité suisse pour l'UNICEF disposait de montants en monnaies étrangères d'une valeur de 214'530 francs.

La position «charges financières» fait état de pertes sur le change non réalisées de 77'090 francs. Durant l'exercice 2014, les pertes sur le change se montaient à 125'010 francs. Les produits financiers non réalisés s'élevaient à 6'300 francs pour l'exercice 2015, tandis qu'ils atteignaient 21'219 francs pour l'exercice 2014.

Dans le cadre de l'évaluation des risques, toutes les actions ont été vendues en août 2015. Le produit financier réalisé à l'occasion de la vente s'élevait à 94'527 francs.

## **5. Autres données**

### **5.1 Dédommagements des organes directeurs**

Les membres du comité du Comité suisse pour l'UNICEF travaillent bénévolement, sans rémunération. Les dépenses effectives peuvent être remboursées. Les commissions ont eu au total 17 séances. Les délégués du Comité suisse pour l'UNICEF se sont réunis dans le cadre de 4 séances. Les dépenses effectives concernant le travail dans les commis-

sions ainsi que les salaires et les dépenses effectives de la direction s'élevaient au total à 244'479 francs en 2015, tandis qu'ils atteignaient 246'958 francs en 2014. Le rapport entre le salaire le plus élevé et le plus bas est de 1:2,9.

### **5.2 Prévoyance professionnelle**

Les collaborateurs et collaboratrices du Comité suisse pour l'UNICEF sont assurés contre les effets économiques de la vieillesse, de la mort et de l'invalidité. Il s'agit d'un système de caisse de retraite basé sur des contributions fixes dont s'acquittent les employés/les employées et l'employeur. Les contributions de l'employeur s'élevaient à 267'242 francs durant l'exercice 2015, tandis qu'elles atteignaient 247'482 francs en 2014. Le Comité suisse pour l'UNICEF a conclu une assurance tous risques. En cas de couverture insuffisante, il n'y a aucun risque pour l'employeur.

### **5.3 Prestations gratuites**

Durant l'exercice 2015, le Comité suisse pour l'UNICEF a reçu une prestation gratuite de 267'300 francs pour le transport aérien de biens humanitaires à destination du Burundi. Le Comité suisse pour l'UNICEF a pu bénéficier par ailleurs des rabais courants dans la branche pour les organisations non gouvernementales.

### **5.4 Présentation de l'évaluation des risques**

Chaque année, une évaluation des objectifs stratégiques ainsi que des chances, des risques et des difficultés qui leur sont associés est effectuée dans le cadre de la planification. Les résultats sont présentés à intervalles réguliers aux membres du Comité; des mesures sont définies et appliquées pour diminuer les risques.

### **5.5 Evénements particuliers survenus après la date du bilan**

Après la date du bilan, aucun événement essentiel pouvant influencer les comptes de 2015 n'a été identifié.